

Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit &c. Au Clergé séculier & régulier, & à tous les Fidèles de notre Diocèse, salut & bénédiction.

Vous avez long-tems soupiré, mes très-chers Freres, après le moment marqué par la Providence, pour faire cesser une guerre qui a enlevé une multitude d'habitans à nos Villes & à nos campagnes; qui a porté dans plusieurs Provinces la désolation & le ravage; qui a fait couler des ruisseaux de sang; qui a mis en défil un grand nombre des plus illustres Maisons de ce Royaume. Combien de fois, à la vue de ce fleau terrible, vous êtes-vous écrié avec le Prophète: O glaive du Seigneur, jusqu'à quand ne t'arrêteras-tu point! Rentres dans ton fourreau, refroidis-toi, & cesse de frapper.

Vos desirs sont enfin accomplis; la guerre, dont vous souhaitiez avec tant d'ardeur d'être délivrés; est bannie de nos Contrées; désormais sur nos frontières, comme dans le cœur de la France, chacun cultivera dans son champ, sans crainte de se voir enlever, à la veille d'une moisson long-tems attendue, le fruit de ses sueurs & de ses travaux; le Peuple de toutes nos Provinces se reposera dans la beauté de la Paix, dans des tabernacles de confiance; & le repos qu'il goûtera, sera pour lui une source d'abondance & de richesses. On ne verra plus de ces scènes cruelles qu'un théâtre sanglant offroit presque chaque année aux yeux de l'Univers, & dont le triste dénouement étoit de laisser de vastes campagnes couvertes de morts & de mourans, même du côté des vainqueurs, comme de celui des vaincus. On n'aura plus la douleur d'entendre tous les jours une épouse, un pere, une mere, un enfant, déplorer amèrement la perte de ce qu'ils avoient de plus cher dans le monde, perte souvent qui ne méritoit pas moins les regrets de la Patrie, que ceux d'une

Mandement de l'Archev. de Paris sur la Paix